

Procès - verbal du conseil d'école du 18 mars 2021

Ecole maternelle publique Pauline Kergomard Montfort Le Gesnois

Etaient présents :

Les enseignants : Mmes Bruseau, Dutertre, Mariette, Denéchère et Mr Froger

Les ATSEM : Mmes Allain, Froger et Fosse

La municipalité : Mr Trifaut, Mme Coulon et Mme Perdereau

Les parents : Mmes Sézille de Mazancourt, Plagne , Renault et Mr Launay

L' IEN : Mr Sionneau

Parents absents excusés : Mme Allinant , Mme Mariot

I] Les prévisions d'effectifs

a) Suivi des effectifs

Il y a à ce jour 80 élèves scolarisés à l'école répartis équitablement sur les 4 classes.

20GS quitteront l'école à la rentrée.

Les prévisions d'effectifs pour la rentrée prochaine (2021/2022) est de 85 élèves au total réparti ainsi

TPS	PS	MS	GS
10	28	23	24

Pour le moment aucune mesure de fermeture n'est décidée par la DDSEN pour la rentrée de septembre 2021.

Nous maintenons les 4 classes.

b) les inscriptions

Celles-ci se dérouleront en 2 temps : i

- Inscription à la mairie par internet aux dates suivantes du 12 au 23 avril 2021 à l'adresse suivante : mairie@montfortlegesnois.fr en envoyant les documents nécessaires à l'inscription. Ces inscriptions concernent les enfants nés en 2019 ou 2018
- Puis admission à l'école :
 - ☞ Celle-ci se fera par une présentation de l'école où les parents et les enfants seront accueillis. Et si les conditions sanitaires le permettent, les parents et les enfants pourront visiter l'école.

II] La sécurité, la sante et l'hygiène à l'école

a) Santé à l'école

- L'infirmière de la PMI a été effectué un bilan visuel, auditif et de langage à tous les enfants de MS de l'école.
- L'infirmière scolaire effectuera le même type de bilan auprès des enfants de GS normalement courant avril

Les parents des enfants concernés sont tenus informés par un courrier du jour de la visite.

b) Sécurité à l'école

1b les exercices de sécurité

- L'exercice d'évacuation incendie a été réalisé le 25 septembre 2020.
- L'exercice de « mise en sécurité risque attentat » a eu lieu le 12 novembre 2020.
- L'exercice de mise en sécurité « risque majeur fut effectué le 18 mars 2021.

Les comptes rendus de ces exercices sont communiqués chaque fois à la municipalité et à la DDSEN après chaque exercice.

Lors des deux exercices « mise en sécurité » nous sommes toujours confrontés au problème de l'alerte. Comment avertir les autres classes ?

Mr Trifaut explique que la mairie réfléchit à plusieurs solutions mais elles ont un coût financier important donc elles ne seront pas retenues sur le budget 2021 mais le projet n'est pas suspendu mais encore en étude.

2b la cour de récréation

Il faut continuer de prévoir à anticiper les risques météorologiques (gel, feuilles, eau etc...)

Mr Le maire a souligné qu'il y avait eu une erreur d'appréciation et un dysfonctionnement dans l'organisation du service d'entretien lors du dernier épisode neigeux. Pour cet incident, Mr Trifaut présente ses excuses.

c) L'hygiène à l'école

Il a été demandé à la municipalité de prévoir un deuxième jour de ménage pour la salle de motricité qui n'était faite qu'une fois par semaine.

Depuis la rentrée de Janvier 2021, cette demande fut accordée, la salle est faite le lundi et le jeudi. Nous en remercions la municipalité.

III] le budget

- L'école maternelle fonctionne principalement avec 2 budgets bien distincts.
 - *Le budget de fonctionnement alloué par la municipalité.*
Celui-ci sert à l'achat des consommables dans l'école (peinture, feutres, cahier, feuilles, encres, etc...). Ce budget est voté tous les ans par le conseil municipal et devrait être d'un montant de 4000 euros pour l'année 2021 comme l'an passé. Ce budget couvre nos dépenses.
 - *La coopérative scolaire*
Ce budget est alimenté par la participation des familles, par les subventions spéciales de la municipalité et de l'association des parents pour les projets particuliers.
Nous utilisons la coopérative scolaire pour financer les spectacles, les sorties, les achats d'albums pour nos projets, la cuisine, les bricolages un peu spécifiques (ex : cadeau fête des mères), le jardin.
Cette participation est normalement demandée en début d'année et d'un montant de 16 euros
Cette année, avec le contexte sanitaire et le fait que l'an passé, nous n'avons pas réalisé de sortie, nous allons vous demander une participation exceptionnelle de 5 euros par enfant.
Nous avons attendu avant de la demander en fonction de nos besoins.

IV] Le projet de sortie

Si les conditions sanitaires le permettent, nous irons à l'aquarium de Lussault le vendredi 25 juin 2021. Nous attendons la confirmation de l'aquarium.

Nous ferions l'atelier du petit explorateur côtier puis une visite libre de l'aquarium en rapport avec le thème de travail de cette année qui est l'eau.

V] Divers

*** le gymnase**

Nous avons pu réaliser que 2 séances au gymnase au mois de janvier, un report a été proposé par la municipalité. Si les conditions sanitaires le permettent nous irons au mois de juin pour utiliser le gymnase ou le stade extérieur

***le spectacle de fin d'année**

Il est prévu normalement le 12 juin 2021 mais si au retour des vacances de printemps nous avons toujours le même protocole sanitaire nous serons obligés de l'annuler. Après il sera trop tard pour organiser convenablement les répétitions avec les enfants.

***les animaux à l'école**

Le vendredi 19 février, des stagiaires de l'école nous ont apporté des animaux à l'école (un poney, une chèvre et une poule). Chaque classe a pu aller les voir, les caresser chacun leur tour. Les enfants furent très contents de ce petit moment privilégié.

***Les achats et travaux**

Lors de la réunion du 5 février 2021 avec Mme Coulon, Mr Trifaut et Mme Mondin et moi même, il a été spécifié que tous les achats demandés pour le budget 2021 seront effectués par contre il n'y aura pas de gros travaux prévus sur l'école maternelle en 2021 car la municipalité prévoit de gros travaux d'aménagements de la cour de récréation de l'école élémentaire les « Tilleuls »

***L'espace famille**

Mme Coulon explique que la mairie va mettre en place un système d'espace famille pour l'ensemble du service restauration scolaire. La municipalité tiendra au courant les familles de cette nouvelle organisation et les démarches à suivre.

***Le restaurant scolaire**

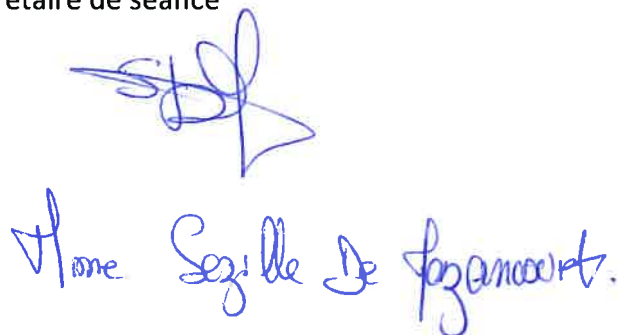
L'accès au restaurant scolaire est maintenant ouvert aux enfants âgés de 2ans et 8 mois.

Le président du conseil d'école



Mme Denechère

le secrétaire de séance



Mme Segille de Fozamcourt.